



LABORATOIRE CESAR

259 ROUTE DES SOUDANIERES - CS. 10002

01250 CEYZERIAT

Tél : 04 74 25 09 90 Fax : 04 74 25 09 95 e-mail : cesar@labo-cesar.com

MENUS ANALYSES DE TERRES AGRICULTURE

Menus	Type	Liens entre menus
Menus physico-chimiques de base		
114OL	Chimique CEC = MENU DE BASE	Chimie +CEC
115OL	Classique CEC	114OL+ granulométrie
186OL	Classique CEC Oligos (Cu Zn Mn B)	115OL + oligo-éléments
101OL	Classique	chimie + granulométrie (sans CEC)
Menus Viticulture / Arboriculture		
104OL	Plantation avec calcaire actif	101OL+ calcaire actif
105OL	Plantation avec IPC (calcaire actif + fer)	104OL + fer oxalique
Menus spécifiques pour Epanrages de Boue		
195OL	Complète avant épandage de boue sans N-NH4	115OL + ETM
196OL	Après épandage de boue sans N-NH4	114OL + ETM
199	Eléments traces métalliques	ETM seuls
Commentaire optionnel		
+ COM	Commentaire avec conseil de fumures	En ajout d'un menu

Le menu de base universel (par exemple Plans de Fumure), est le menu « chimique-CEC »

114OL :

Il comprend :

La chimie : pH eau, pH KCl, carbonates totaux, matière organique, azote total, rapport C/N, le phosphore assimilable méthode OLSEN, les bases échangeables (potassium, calcium, magnésium)

La CEC : capacité d'échange en cations, les rapports K/CEC, Ca/CEC, Mg/CEC le taux de saturation.

L'analyse du phosphore assimilable est désormais proposé par défaut en méthode OLSEN.

Nous précisez si vous souhaitez les méthodes Dyer/JoretHerbert : fonction du pH

Le commentaire : Les analyses pour les plans de fumure ne demandent pas cette option. Il peut-être le bienvenu pour une analyse individuelle, et dans ce cas, la feuille de renseignement devra être instruite sur la partie historique de fertilisation.

Pour des analyses à la carte et d'autres déterminations : nous consulter

Les méthodes utilisées sont mises en oeuvre selon les Normes AFNOR et ISO.

Le laboratoire CESAR participe régulièrement aux circuits BIPEA-TERRE



Il est agréé pour l'analyse de terre (type 1, 2, 5) par le Ministère de l'Agriculture et membre du GEMAS

Les échantillons de terres soumis à l'analyse sont conservés 3 mois.

